

ENSEMBLE EXIGEONS LA LIBERATION DE AHED TAMIMI, KHALIDA JARRAR, SALAH HAMOURI LIBERTÉ POUR TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES PALESTINIENS

Ahed Tamimi 16 ans ; est née en 2001 dans le village de Nabi Saleh en Cisjordanie occupée par les Israéliens depuis 1967. Avec sa famille, elle participe aux manifestations hebdomadaires des habitants de Nabi Saleh,



manifestations qu'ils filment et diffusent sur les réseaux sociaux pour servir de preuves et auxquelles participent des militants israéliens et internationaux. Leurs films deviennent souvent impossibles à voir après avoir été infestés de virus malveillants pour effacer ces preuves. Le 15 décembre 2017, quelques heures après qu'un de ses cousins Mohamed Tamimi ait été transporté à l'hôpital le crâne éclaté par une balle tirée par un soldat israélien, elle s'oppose à ceux qui se trouvaient encore dans la maison de son cousin; ils la bousculent, elle les bouscule aussi et ose gifler l'un d'eux. L'affaire aurait pu en rester là; mais est arrêtée quatre jours plus tard. Présentée le 20 décembre devant un tribunal militaire israélien pour adultes (tribunaux qui de fait jugent aussi des enfants palestiniens à partir de 13 ans), douze chefs d'inculpation sont retenus contre Ahed Tamimi, notamment l'agression contre un soldat passible de sept ans de détention.

À ce jour elle est toujours incarcérée comme plus de 350 mineurs palestiniens dont certains condamnés à des peines très longues : Ahmad Manasrah, 14 ans, a été condamné à 12 années d'emprisonnement le 16 novembre 2016 ; la même semaine, Munther Abu Mayala, 15 ans et Mohamed Taha, 16 ans ont été condamnés à 11 ans de prison chacun. Au cours des dernières semaines, trois enfants ont été abattus par des snipers israéliens, un à Nabi Saleh, le deuxième à Gaza, le troisième à Naplouse, ils avaient 16 ans !

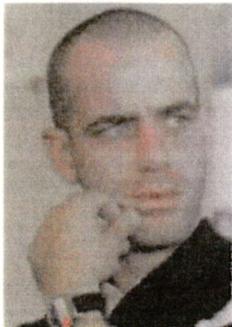
Khalida Jarrar, 54 ans, est une responsable nationale palestinienne, députée au Conseil Législatif Palestinien, présidente de la Commission des prisonniers et Vice-présidente du Bureau de l'association des droits de l'Homme Addameer de soutien aux prisonniers et de défense des Droits de l'Homme. Aujourd'hui ce sont ses droits qui sont bafoués.



Elle a été arrêtée par les soldats de l'armée d'occupation qui ont fait intrusion chez elle à El-Bireh le 2 juillet 2017 et elle est incarcérée depuis à la prison israélienne Hasharon, sans, inculpation ni jugement, sous le coup d'ordonnances de détention administrative. Ces ordonnances sont renouvelables indéfiniment et s'appuient sur des « preuves secrètes » auxquelles ni les prisonniers ni leurs avocats n'ont accès. Nombre de Palestiniens ont passé plusieurs années en prison, sous ce régime.

Deux autres femmes palestiniennes sont actuellement maintenues en détention administrative : Khadija al-Rubai 32 ans, de Yata, arrêtée le 9 octobre 2017 et Bushra al-Tawi, 24 ans d'Al-Bireh, arrêtée le 1er novembre 2017. Plus de 50 palestiniennes sont incarcérées après des jugements sommaires.

Salah Hamouri, 33 ans, est avocat et travaillait aussi pour l'association des droits de l'Homme Addameer. Né d'une mère française, professeur de français à Jérusalem et d'un père est palestinien, restaurateur à Jérusalem Est, Salah a épousé une française, Elsa Lefort. Depuis décembre 2016, Elsa qui était salariée du Consulat Français, a été interdite de retour en Palestine. Elle était alors enceinte et a depuis donné naissance à un garçon qui ne peut donc vivre avec son père.



Salah a été arrêté à son domicile à Jérusalem-Est dans la nuit du 22 au 23 août 2017 et placé en détention administrative pour une période de six mois renouvelable indéfiniment sur décision de l'armée israélienne. Il serait soupçonné, sans preuves, d'être membre avec le Front populaire de libération de la Palestine, organisation jugée illégale par le gouvernement israélien. Salah Hamouri avait en effet déjà été arrêté en 2005 alors qu'il était jeune étudiant. Accusé après 3 ans de détention administrative, sur un dossier vide, de tentative d'assassinat sur un rabbin, il plaide coupable afin de diminuer de moitié la durée de la peine encourue ; condamné à sept ans de prison (au lieu de 14) il est libéré au bout de six ans lors de l'échange avec le soldat israélien Gilad Shalit².

Depuis son arrestation en août 2017, Salah Hamouri a été transféré le 31 décembre de la prison dans le désert du Néguev à celle de Megiddo près de Haïfa. L'administration pénitentiaire israélienne systématiquement confisque les centaines de lettres qui lui sont adressées.

A l'appel du Collectif 13 PALESTINE EN RESISTANCES



Signons les pétitions :

<http://www.france-palestine.org/Petition-liberez-Ahed-Tamimi>

http://www.yashebron.org/free_issa_from_pa_arrest

<http://www.france-palestine.org/Liberation-immEDIATE-pour-Munther-Amira>

